

N/REF : 16/09/2025 8H20 C:262865 I:33807
V/REF : TEL
V/Appel du Mardi 16/09/2025 a 8H20

M. PEREIRA Carlos

**16 RUE DU PLACAGE
38360 SASSENAGE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 18 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 16 RUE DU PLACAGE - SASSENAGE - MME PEREIRA ARNAUD 06 86 40 08 50
FACTURE A ENVOYER PAR COURRIER

MOTIF : INTERVENIR POUR TOILETTES BOUCHES

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 16/09/2025 A 08H45
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DU COLLECTEUR EAUX USEES EXTERIEUR
EXTRACTION IMPORTANTE DE GRAISSES ET DE LINGETTES
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,75	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	315,77

TOTAL H.T.	315,77
T.V.A. a 10,00%	31,57
TOTAL T.T.C.En EURO	347,34

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

Règlement par cheque a réception de facture